



Club Subaquatique Islois

Club affilié à la FFESSM, agréé Jeunesse et Sports
Centre Aquatique et Sportif
Avenue du Général de Gaulle - 84800 Isle sur Sorgue
Tél. 06 52 74 61 82



Mémento à l'usage de l'organisateur

- 👉 **1 mois avant ou à l'ouverture des inscriptions sur Alfred :**
Envoyer un mail aux adhérents (adherents@csiplongee.net) pour leur dire de s'inscrire sur Alfred s'ils sont intéressés par la plongée concernée.
Dans le mail :
- les informer de la date, du lieu de plongée, du nombre de plongées obligatoires ;
 - préciser si la sortie est ouverte à tous les niveaux, si les plongées sont techniques ou explos ;
 - donner les coordonnées du club et du logement éventuel ;
 - préciser les prix, hébergement s'il y a, également des plongées. Un supplément peut être appliqué au prix de la plongée explo si le tarif du club dépasse notre prix de référence du CIP ou si plongée et/ou gonflage sur Port Cros par ex ou si épave....
 - rappeler à tous de vérifier la validité de leur certificat médical.
- 👉 **Une fois les inscriptions ouvertes :**
- Surveiller les inscriptions ;
 - voir si le nombre d'encadrants est suffisant par rapport au niveau des adhérents inscrits ; si doute prévenir le DP.
 - vérifier sur Alfred la date limite du certificat médical des inscrits. Et si certains ne sont plus valables, relancer le ou les plongeurs concernés ;
 - rappeler également, pour ceux qui utilisent leur bloc perso, qu'ils vérifient qu'ils ont l'attestation d'Inspection Visuelle. Sinon qu'ils la téléchargent sur le site TIV-FFESSM.
- 👉 **1 semaine avant la plongée :** Les inscriptions sont clôturées sur Alfred.
Pour les weeks ends, la clôture peut se faire bien avant car il faut confirmer plusieurs semaines à l'avance l'hébergement et le nombre de plongeurs.
- L'organisateur doit appeler le club pour confirmer le nombre de plongeurs, les différents niveaux des plongeurs et le nombre d'encadrants ;
 - s'il y a du monde en liste d'attente, voir avec le club qui nous reçoit s'il est possible ou pas de rajouter des plongeurs à la sortie ;
 - vérifier si c'est cohérent par rapport au nombre d'encadrants et les niveaux des plongeurs ;
 - faire le point sur la demande en blocs Nitrox et en avertir le responsable Matériel.
- 👉 **Dans la semaine :**
Envoyer un mail aux inscrits pour leur donner les dernières infos pour la plongée :
sur Alfred, dans l'onglet « Inscription », cliquer sur « Envoyer un mail aux inscrits »
Si ça ne fonctionne pas via cet onglet : ou cliquer droit et copier les adresses dans sa msg ou récupérer les adresses mail des inscrits sur Alfred.
- heure du RDV pour la prise du matériel au local piscine (*toujours le vendredi soir si possible, sauf en cas de week end avec un départ le vendredi*) ;
 - heure du RDV pour le retour matériel ;
 - heure et lieu du RDV pour le jour J (souvent le lieu est sur le parking du Décathlon de Cavaillon) ;
 - demander de prévenir si les gens se rendent directement sur place ;
 - informer des possibilités de prise de repas. (*pique-nique, resto etc....*) ;
 - **rappeler aux inscrits de ne pas oublier leurs papiers !! : Licence, carte de niveau, carte Nitrox, certificat médical à jour, attestation d'Inspection Visuelle.**

Le CIP de Marseille nous demande de lui envoyer au +tard par mail le mercredi soir précédant la sortie la liste des inscrits : pour cela, il faut télécharger sur Alfred puis sur la plongée en question et sur l'onglet Inscription : « Télécharger la liste des participants » .

👉 **Retrait du matériel (selon l'horaire défini précédemment) :**

- **S'assurer de la présence d'une personne ayant les clés du local ;**
- la sortie du matériel est gérée par l'organisateur qui note sur le classeur toutes les sorties et fait signer l'emprunteur ;
(Attention les 15l sont réservés aux encadrants et éventuellement aux P3)
- les plongeurs contrôlent leurs blocs de préférence en dehors du local (*pression et mélange*)
- **l'organisateur de la sortie doit prendre et retourner la mallette Nitrox ainsi que le classeur contenant les attestations d'Inspections Visuelles des blocs club.**

👉 **Avant de partir :**

Imprimer :

- la fiche « récapitulatif des inscriptions » (*qui servira lors du paiement*)
sur Alfred, dans l'onglet « Inscription », cliquer sur « Télécharger le récapitulatif des inscriptions »
- la fiche « liste des participants » (*dans laquelle on peut vérifier la date de validité des certificats médicaux et le niveau des plongeurs*)
sur Alfred, dans l'onglet « Inscription », cliquer sur « Télécharger la liste des participants »

👉 **Le jour de la plongée :**

- Être au RDV Décathlon Cavaillon pour vérifier la venue des inscrits ;
- au centre de plongée, se présenter au responsable du club avec le Directeur de Plongée (CSI) pour les formalités de la plongée ;

👉 **Apéro et paiement :**

Pour l'apéro, l'organisateur suggère à chacun d'emmener un peu de quoi partager le midi, boissons et gâteaux apéro , mais en restant « light » ! (certains clubs refusent l'apéro !) ;

Sauf pour les sorties WE durant lesquelles un apéro plus généreux pourra être organisé sur place le samedi soir . Dans ce cas, une participation pourra être demandée (2€/pers. par ex).

- récupérer les chèques des plongeurs pour le règlement des plongées (*souvent, cela se passe pendant l'apéro*). Un supplément au tarif de base de la plongée peut être appliqué par ex si plongée et/ou gonflage sur Port Cros, à vérifier avec le club avant encaissement des chèques

Remarques :

- *Les encadrants de la plongée ne paient pas leur plongée ;*
- *les membres du CA, les responsables de commissions et l'organisateur ne paient pas la location du matériel.*

Profiter de l'apéro pour faire un petit rappel du jour et de l'horaire du retour matériel.

👉 **Après la plongée :**

- **Remplir la fiche « récapitulatif des inscriptions » et la remettre, ainsi que les chèques de paiement, à la trésorière (Cathy NYS), de façon claire et lisible. Vérifier avec le club le nombre de plongées facturées ainsi que le prix des plongées et éventuels suppléments (en accord avec la liste des tarifs ci-dessous) . Puis, indiquer à Cathy le nombre total de plongées pour la facture.**

👉 **Retour du matériel :**

- Pour le retour du matériel au local piscine, **s'assurer qu'il y aura la présence d'une personne qui a les clés du local** (*c'est évident, mais il faut y penser !!*);
- au local, l'organisateur fait rincer et ranger le matériel ;
- vérifier les rentrées sur le cahier ainsi que la signature de l'emprunteur ;
- les plongeurs laissent l'étiquette Nitrox sur leur bloc. ;
- l'organisateur range la mallette Nitrox et le classeur TIV.



Fiche mise à jour le mercredi 27 septembre 2017

Le Président
André Bryselbout

👉 **Tarifs validés avec les Clubs de Plongée partenaires pour la saison 2017/2018 :**

- CIP Marseille : 28 €/plongée
- Aquanaute Les Lecques : 21 €/plongée + 3 € de gonflage si utilisé
- Eurodiving Hyères : 29 €/plongée (gonflage compris) + 5 € si plongée sur Port Cros + 5 € pour gonflage sur Port Cros le midi
- L'Eperlan Cavalaire : 33 €/plongée de 10 à 19 plongeurs et 30 € si > 20 plongeurs
- Carry Plongée : 22 €/plongée
- Subvision Golfe Juan : 26 €/plongée
- Hippocampe Fabregas : 22 €/plongée
- Aqualonde La Londe Les Maures : 29 €/plongée si + de 100 plongées (30 € si entre 50 et 100) + supplément 6€ sortie à la journée